



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA

Conseil du 16 décembre 2019

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**OBJET : DISPOSITIF TERRITOIRES D'INDUSTRIE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CAB**

L'An Deux Mille dix-neuf, le 16 décembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 9 décembre 2019.

**PRESENTS :** Guy ARMANET, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Emmanuelle DE GENTILI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Jean-Louis MILANI, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Céline SIMONI-PIACENTINI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Valérie BIANCHI	à	Guy ARMANET
Angèle BRUNINI	à	Mattea LACAVE
Pierre-Noel LUIGGI	à	Linda PIPERI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Etienne PERFETTI	à	Louis POZZO DI BORGO
Jean-Jacques PADOVANI	à	Marie-Hélène VALENTINI
Marie-Dominique CARRIER	à	Jean-Joseph MASSONI
Françoise VESPERINI	à	François TATTI
Marie-Dominique GIAMARCHI	à	Louis POZZO DI BORGO
Michel SIMONPIETRI	à	Jean BIAGGINI

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Serena BATTESTINI, Marie-Paule HOUEMER, Julien MORGANTI, Lucien NATALI, Dominique ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Noël VALERY, Jean ZUCCARELLI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Marie-Dominique GIAMARCHI est élue secrétaire de séance.

**OBJET : DISPOSITIF TERRITOIRES D'INDUSTRIE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CAB**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le dispositif « Territoires d'industrie », annoncé par le Premier ministre le 22 novembre 2018 ;

Vu la labellisation du territoire de la CAB au titre du programme Territoires d'Industrie en date du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018 ;

Vu la délibération n°19/089 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2019 approuvant le déploiement et la gouvernance du dispositif « territoires d'industrie » ;

Vu l'avis du Bureau du 9 décembre 2019 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DESIGNE  
(A l'unanimité)**

Monsieur Jean-Michel SAVELLI pour porter le dispositif sur le territoire de la CAB, participer à la rédaction du contrat de Territoire d'Industrie et participer aux instances de gouvernance ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

François TATTI

***La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification***